

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin été 2018

INVITATION 26 JUIN 2018

L'ADMINISTRATION COMMUNALE & LE C.P.A.S. VOUS INVITENT
À L'INAUGURATION DE LEURS NOUVELLES INFRASTRUCTURES
TOUS LES DÉTAILS P. 4 & 5



www.nandrin.be

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Revenu d'intégration sociale	lundi et mercredi
- Dossiers Jeunes	de 9h à 11h30.
- Candidats réfugiés politiques : démarches administratives, procédure d'asile	085/27.44.63

- Maintien à domicile	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Repas à domicile	
- Dépannage	
- Gestion budgétaire	
- Garanties locatives	
- Personne de contact SAJ	

- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Candidats réfugiés politiques : intendance au quotidien	
- Logement	
- Coordination sociale (article 27, Ateliers et sorties diverses)	
- Participation culturelle et sportive	
- Insertion professionnelle	

- Allocations de chauffage état	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.67
- Énergie (tarif social, CLE, convention gaz-électricité)	
- Fonds des eaux	
- Conseiller bien-être au travail	
- Gestion budgétaire	

Tige des Saules 22 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.

michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.

daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Jeunesse, Participation citoyenne.

anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.

charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.

henri.dehareng@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.

murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Béatrice LECERF-ZUCCA 04/371.28.29 (Expressions commune(s))

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651 du lundi au mercredi de 9h à 15h

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30

En juillet et en août, les permanences du jeudi soir du service population et état-civil seront supprimées, à l'exception des jeudis 5 juillet et 30 août.

- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Mercredi	15 août 2018
Jeudi	27 septembre 2018
Jeudi	1 novembre 2018
Vendredi	2 novembre 2018
Mardi	25 décembre 2018
Mercredi	26 décembre 2018

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Nouvelle administration : inauguration	4 & 5
Administration : inondations, RGPD, élections communales	6 & 7
Social - Senior	8 & 9
Agriculture	10 & 11
Société	12 & 13
Environnement : Rappel!!!	14
Sports, loisirs, culture	15 à 19
Écoles	20 à 25
Agenda	26
État-civil	27
Be-alert	28

Le Mot du Bourgmestre



Notre commune a été durement touchée par les violents épisodes orageux de la fin du mois de mai et début du mois de juin. Certaines zones du territoire ont particulièrement souffert des inondations et des coulées de boue. Les aménagements de rétention d'eau (zones d'immersion temporaires ou ZIT, etc.) que nous avons pu mettre en œuvre à Villers-le-Temple et à Saint-Séverin ont toutefois permis de diminuer l'impact du phénomène à plusieurs endroits. Dans l'urgence, un dispositif similaire provisoire a également été installé à Baimont et rue Sur Haies (voir page 7). Ceci doit nous inviter à poursuivre la réalisation d'ouvrages de retenue en amont des zones qui ont été sinistrées. Nous devons

également rester attentifs à l'entretien régulier du système d'évacuation des eaux et à maintenir le dialogue avec les agriculteurs.

En outre, je voudrais mettre en avant la disponibilité de l'ensemble du personnel communal et de l'IDEN (Intercommunale des Eaux de Nandrin, Tinlot et environs) qui a été présent sur le terrain plusieurs jours durant et a permis d'éviter des situations encore plus problématiques.

Ces événements nous ont aussi permis de tester avec succès le système de communication «Be Alert» qui permet la diffusion de messages prioritaires pendant une crise. Si ce n'est déjà le cas, je vous invite à vous inscrire sur www.be-alert.be et à compléter le formulaire d'inscription le plus précisément possible (informations dernière page).

Par ailleurs, un dossier de demande d'intervention du Fonds des Calamités a été introduit auprès du Gouvernement Wallon. Nous vous tiendrons informés de la suite réservée à cette démarche.

Enfin, j'ai le plaisir de vous communiquer une série de bonnes nouvelles :

- l'inauguration officielle de notre nouvelle Maison Communale qui regroupera Commune, CPAS et bureau de Poste, aura lieu le mardi 26 juin 2018. Vous y êtes, bien entendu, les bienvenus ;
- divers chantiers d'entretien de voirie auront lieu durant ces mois de juin et août (Fond d'Oxhe, Fond des Bacs, Thier des Bacs, Ferme de l'Abbaye, Tour au Bois, Route de France, rues de la Halète, du Neufmoulin, d'Oxhon, du Pont de Chessaine). La date précise de ces chantiers sera communiquée ultérieurement et sera fonction des conditions atmosphériques ;
- le chantier de construction du rond-point du Monastère, sur la Route du Condroz, démarrera à la fin août 2018 et devrait durer une année ;
- sur notre insistance, un rond-point à la hauteur de la Nouvelle Route et du Zoning commercial de Tinlot est désormais à l'étude à la Région Wallonne et est prévu pour réalisation en 2021.

Je terminerai par un traditionnel rappel à la prudence : limiter sa vitesse lors de ses déplacements auto, en se rappelant que, les enfants peuvent jouer près des voiries ou que vous pourriez croiser un charroi agricole important.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Michel Lemmens, Votre Bourgmestre

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

- Michel Lemmens, Bourgmestre;
- Anne de Potter, échevine;
- Pierre Jamaigne, Directeur général;
- Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : olivier.hermia@nandrin.be 085/24.18.60

Une nouvelle maison communale et un nouveau C.P.A.S.

Depuis un peu plus d'un an, un important chantier se déroule Place Musin, là où se dressait la maison communale. Lentement, à la faveur des saisons et de la prise du béton, une nouvelle maison communale s'est érigée sous les yeux du buste d'Ovide.



Mais pourquoi avoir entrepris la construction d'un nouvel immeuble ? Faisons d'abord un état des lieux avant travaux :

- Les services communaux et le C.P.A.S. occupaient plusieurs bâtiments répartis en plusieurs lieux de la commune ;
- Les bâtiments ne répondaient plus aux normes actuelles en matière de bien-être au travail, de sécurité et d'hygiène ;
- Les bâtiments étaient de véritables passoires énergétiques sans isolation ;
- Certains bâtiments présentaient des manquements graves au niveau de la stabilité et de l'installation électrique ;
- Aucun bâtiment administratif ne répondait aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Comment une nouvelle maison communale et un nouveau C.P.A.S va remédier à cette situation ?

- En rassemblant l'ensemble des services communaux, ils proposeront à la population tous les services sous un même toit : carte d'identité, intervention du CPAS ou séance du Conseil communal ;
- L'ensemble du pôle administratif ainsi créé sera complètement accessible aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière est également portée à d'autres handicaps comme les déficiences de la vue (par exemple, fort contraste entre les murs et les portes) ou de l'ouïe (placement d'un dispositif émettant directement pour les sonotones sans les bruits parasites de la salle) ;
- Le nouveau bâtiment a été étudié, notamment avec la médecine du travail et des ingénieurs spécialisés, pour répondre aux normes actuelles et offrir un environnement agréable et sûr à la population mais aussi aux employés ;
- L'isolation performante mise en place, accompagnée d'une pompe à chaleur et de panneaux

photovoltaïques, assureront une économie plus que substantielle sur la facture énergétique communale ;

- Le rassemblement des services sous un même toit engendra une série d'économies d'échelle (une seule installation informatique, un seul bâtiment à entretenir, un stock centralisé, des déplacements inter-service plus courts, accueil commun...);
- Enfin, cerise sur le gâteau, la poste, qui prévoyait de quitter Nandrin, conservera un bureau dans la nouvelle administration.



Quelques chiffres :

Superficie du bâtiment :	936m ²
Empreinte carbone :	Diminution de 90% des émissions

Travaux

Prix initial :	1.780.000€
Suppléments :	70.000€
Révision de prix (inflation) :	100.000€

Total (TTC) :	1.950.000€
Architecte ; ingénieurs, ... :	130.000€
Parkings et abords :	25.000€

Financement

Subside :	310.000€
Fonds propres :	890.000€
Emprunt (15 ans / taux fixe de 1.092%) :	750.000€
Remboursement annuel moyen :	54.000€

Économies

Chauffage :	77%
Fonctionnement annuel :	Entre 50 et 70.000€

COMMUNE & CPAS DE NANDRIN

LA COMMUNE & LE C.P.A.S DE NANDRIN
ONT LE PLAISIR D'INVITER LES NANDRINOIS(ES)
À L'INAUGURATION
DE LEURS NOUVELLES INFRASTRUCTURES

LE MARDI 26 JUIN 2018

RENDEZ-VOUS DE 14H À 16H

POUR UNE VISITE DES BÂTIMENTS ET LE VERRE DE L'AMITIÉ

PLACE OVIDE MUSIN 1 À NANDRIN

POUR PLUS D'INFORMATIONS : INFO@NANDRIN.BE – 085/51.94.78

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Orages, ô désespoir

La Belgique a été durement touchée par de violents orages en mai et juin. De nombreux immeubles, un peu partout dans le pays, ont été traversés par des coulées de boues provenant de champs ou charriées par les ruisseaux en crue. Nandrin n'y a pas échappé et a été particulièrement impactée par les phénomènes météorologiques exceptionnels des 16, 24 mai et 1^{er} juin.

Face à la répétition de ce genre d'évènements, les pouvoirs publics locaux n'ont pas été attentistes. En



effet, depuis quelques années déjà, une série de mesures ont été prises afin de limiter l'impact des fortes précipitations.

Ainsi, les services de l'urbanisme imposent, à chaque construction, des retenues proportionnelles à la taille du projet, allant de la citerne d'eau de pluie à la zone d'immersion temporaire. En cas de fortes pluies, les immeubles retiennent une partie des précipitations et les rejettent lentement, longtemps après l'épisode pluvieux. Les rejets d'eau sont donc décalés par rapport aux phénomènes météorologiques. Par exemple, la zone d'immersion temporaire, imposée lors de la construction des magasins OKAY et ZEB, au coin de la route du Condroz et de la rue d'Engihoul, a permis de limiter les dégâts à Saint Séverin.

De plus, une étude de l'université de Gembloux, commandée par le Conseil communal, a identifié des « points noirs » qui sont progressivement traités. La zone d'immersion temporaire, implantée à l'arrière du pôle sportif de Fraineux, rue du Péry, a parfaitement joué son rôle en retenant plus de 5000 m³ et en diminuant l'importance des crues en aval. Malheureusement, la zone d'immersion temporaire censée protéger une partie de Saint Séverin, implantée en amont de la rue du Bosquet, n'a été mise en service que le 31 mai et n'a pu faire ses preuves qu'après cette date.

Les ouvriers communaux sont maintenant sur le pied de guerre afin de nettoyer et d'entretenir les installations publiques. Ils signalent avoir trouvé beaucoup de matériaux insolites, notamment dans les ruisseaux : débris de mobilier de jardin, ballons, bûches, ... C'est l'occasion de vous rappeler plusieurs dispositions en matière de cours d'eau non navigables.

Selon l'article 40 du règlement provincial sur les cours d'eau non navigables, « il est interdit :

- **de dégrader ou d'affaiblir, de quelque manière que ce soit, les berges et les digues d'un cours d'eau ;**
- **d'obstruer, de quelque manière que ce soit, les cours d'eau ou d'y jeter, d'y déposer ou d'y maintenir des objets ou des matières pouvant entraver le libre écoulement ;**
- **de constituer ou de laisser subsister des dépôts de bois, de terre, de fumier ou de tous autres matériaux ou produits, sur une bande de terre de 3m de largeur mesurée à partir de la berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres. » (voir page 14).**

L'article 23 du même règlement, précise que : « le curage, le dévasement et le déblaiement de ces cours d'eau (cours d'eau non classé, ndlr), ainsi que l'entretien et la réparation des berges, digues et murs qui y correspondent, sont à charge des propriétaires, usufruitiers et détenteurs riverains le long de leurs héritages respectifs et sur la moitié de la largeur des cours d'eau, à moins qu'il n'y ait titre contraire. »

Enfin, si vous observez des obstructions sur un ruisseau, ayez le réflexe d'en avvertir le service « travaux » afin que les ouvriers puissent y remédier. (1)

Fonds des Calamités

Le Collège communal a d'ores et déjà introduit une demande de reconnaissance en tant que calamité naturelle publique d'un phénomène naturel exceptionnel concernant les orages du 16, 24 mai et 1^{er} juin. Le dossier est maintenant entre les mains du Gouvernement wallon. Vous serez informés des suites qui y seront données via les canaux de communication habituels.

Information importante : depuis le 1^{er} mars 2007, les compagnies d'assurance indemnisent la plupart des sinistres « ordinaires » (via l'assurance-incendie) : maisons d'habitation et leur contenu endommagés par des inondations, tremblements de terre, débordements ou refoulements d'égouts, glissements/affaissements de terrain (risques simples). Vous ne serez donc PAS indemnisés par le Fonds des Calamités pour des dégâts qui étaient assurables.

Que faire si votre bien a subi des dégâts dus à un phénomène climatique ?

- Prenez des photos des dégâts les plus importants et conservez-les précieusement ainsi que toute pièce nécessaire à l'établissement des dégâts (devis de réparation, facture de travaux,...) ;
- Contactez votre assurance sans attendre. Celle-ci indemnise la plupart des sinistres ordinaires via l'assurance-incendie (maisons d'habitation et leur contenu endommagés).

Si la calamité est reconnue vous pourrez alors constituer un dossier de demande d'intervention auprès du Fond des Calamités (disponible à l'administration communale).

(1) Contactez le service urbanisme et environnement de la commune pour connaître le statut du cours d'eau dont vous êtes riverain : 085/51.94.99 / 79



Mesures d'urgence pour la rétention des terres sur les champs

La cellule GISER (service de conseil et d'appui spécialisé dans la lutte contre les inondations par ruissellement et les coulées de boue du SPW DGO3) a émis une série de recommandations et de solutions pour entre autres retenir les boues en provenance des parcelles agricoles.

Sur base de ces recommandations, le service des travaux de la commune de Nandrin en collaboration avec les agriculteurs, a mis en place +-125 mètres de ballots de paille de 400kg pièce à Baimont et rue sur Haies. Ce dispositif d'urgence a pour but de ralentir l'écoulement d'eau de manière à ce que la boue se dépose en amont de l'aménagement. L'installation de ballots a commencé le 6 juin en prévision de nouveaux épisodes orageux annoncés.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)



Vous en avez probablement entendu parler, le 25 mai 2018 entré en vigueur le R.G.P.D. (le Règlement Général sur la Protection des Données). Cette nouvelle réglementation européenne a été mise en place pour remplacer la directive de 1995, qui est devenue complètement désuète au vu des évolutions technologiques.

Les administrations publiques n'échappent pas à la mise en application de ce nouveau règlement. Bien que les données personnelles dont dispose l'administration communale sont utilisées à des fins purement légales (gestion des dossiers populations, urbanistiques ou financiers), il est imposé aux institutions publiques de

nommer un D.P.O. (Data Privacy Officer ou Délégué à la Protection des Données). Le collège communal de Nandrin a désigné monsieur Olivier Hermia (responsable de l'informatique et de la communication au sein de l'administration) pour assurer cette nouvelle fonction.

Les tâches du D.P.O. sont de s'informer sur les nouvelles obligations, d'assister les décideurs sur les conséquences des traitements, d'en réaliser l'inventaire, de concevoir des actions de sensibilisation et de piloter en continu la conformité. Il est chargé d'informer et de conseiller le responsable de traitement (le directeur général) ou le sous-traitant, mais aussi les employés communaux.

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018 Appel aux assesseurs volontaires

Notre prochain scrutin communal et provincial, suivant décret du 9 mars 2017, offre la possibilité de faire appel à des assesseurs volontaires pour les bureaux de vote, bureau de dépouillement communal ou bureau de dépouillement provincial.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à ces scrutins, entre le mois de mai et au plus tard le 10 septembre 2018, il vous est loisible de compléter un formulaire de candidature « volontariat des assesseurs ».

Le formulaire de candidature ainsi que les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service de la population de l'Administration communale (tél. 085/51.94.88 ou 085/51.94.78 ou 085/51.94.95).



Vous êtes un employeur à la recherche de personnel ?

L'assistance lors d'un recrutement de personnel est proposée gratuitement par la MIRHW, avec si besoin la mise en place d'une formation à destination des futurs travailleurs.

Vous êtes sans emploi et vous êtes à la recherche d'un second souffle ?

Les formations alternées et le jobcoaching sont les deux piliers du travail de la MIRHW.

Un « matching » entre les offres d'emploi détectées et les demandeurs d'emploi accompagnés est réalisé.

La Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW) peut vous accompagner !

En 2017, plus de 400 personnes ont été accompagnées par la Mission Régionale Huy-Waremme.

Et 290 contrats de travail ont été signés.

Pourquoi pas vous !

Contact

Vous êtes un employeur ou un demandeur d'emploi et vous désirez en savoir plus ?

Trois possibilités s'offrent à vous pour nous contacter :

- Par téléphone auprès d'Anaïs Antoine au 0491/37.40.26
- Par le biais d'internet et de notre page facebook (Mission Régionale Huy-Waremme) ou par courriel : info@mirhw.be
- Lors d'une permanence, le 3ème vendredi du mois de 8h à 12h, Place Arthur Botty, 1 à 4550 Nandrin (Salle du conseil)

N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.mirhw.be



Groupe de paroles sur les difficultés d'être parent

Le Plan de Cohésion Sociale du Condroz organise un groupe de paroles avec pour objectif que chacun puisse écouter et partager ses expériences, difficultés et conseils.

Ce groupe sera encadré par une psychologue spécialisée dans le domaine de la vie familiale, Mme Carine Julémont, du Planning familial Ourthe-Amblève.

Quand ? Tous les derniers samedis du mois (26 mai, 30 juin,...) entre 14h30 et 16h30 au local intergénérationnel de TINLOT.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la campagne TIP TOP pour le Condroz.

INTÉRESSÉ(E/S)?

Contactez François Cornet au 0474/77.45.10 ou via chefdeprojet@pcs-condroz.be

Ouvert aux habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot



Mobi'TIC 2018

Modules d'initiation relatifs aux nouvelles technologies accessibles aux seniors actifs

Vous faites partie des nombreux seniors désireux de s'initier à l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies ? Inscrivez-vous aux modules d'initiation qui se dérouleront à Nandrin :

11/09/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Utilisation d'un smartphone Apprivoiser Facebook
02/10/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Installer et utiliser un lecteur de carte d'identité électronique (e-ID) Acheter et vendre en ligne
20/11/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Gérer un agenda et planifier des rendez-vous Utiliser le « Cloud » pour stocker et partager des documents
04/12/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Acheter et vendre en ligne Apprendre les langues en ligne

Lieu : Cafeteria de l'Espace des Templiers, rue Joseph Pierco à Villers-le-Temple

Inscriptions obligatoires - Informations complémentaires :
Nadine PONCELET - 085/51.94.95 - administration@nandrin.be
Organisation par le CCCAînés de NANDRIN



Noces de diamant Di Vincenzo - Cammalleri

Madame Giuseppa Cammalleri est née le 3 juin 1940 à Agrigento en Italie, Monsieur Di Vincenzo Rosario, le 5 mai 1936 à Termini en Italie. Les 2 familles arrivèrent en Belgique fin des années 40.

C'est grâce au frère de Madame qui était fiancé à la sœur de Monsieur que le couple se rencontra.

Comme ce fut le cas de nombreux ressortissants d'origine italienne, ils se marièrent au consulat d'Italie à Liège, le 22 mars 1958.

En 1959, naquit leur fille, Rosalia.

Monsieur a fait carrière chez Uniroyal et, Madame, dans la vente de tabac, chez Jubilé.

C'est lors d'une visite de notre commune qu'ils eurent un coup de cœur pour un terrain à Clémodeau, où ils firent construire leur maison qu'ils habitent depuis 1995.

C'est entourés de leur famille que, ce samedi 28 avril, nous avons pu célébrer leurs 60 années de vie commune.



Amicale des aînés de Nandrin

Le jeudi 5 juillet, l'Amicale organise une excursion vers le zoo d'Amnéville près de Metz.

En 2017, le zoo s'étend sur 18 hectares, compte 2.000 animaux originaires des cinq continents et appartenant à 360 espèces différentes. Il emploie de 130 à 220 salariés suivant la saison, et le nombre annuel de visiteurs dépasse les 600.000.

A ce voyage s'ajoute une opération :

Recycler les téléphones pour sauver les gorilles.

Les téléphones portables, les tablettes et autres petits appareils électroniques utilisent le coltan, un minerai extrait de la forêt de la République démocratique du Congo, qui est l'habitat naturel des gorilles, une espèce en voie de disparition.



La déforestation et l'exploitation minière associées à la production de coltan menacent les grands singes, les rapprochant de l'extinction.

Au zoo, se trouve une borne de collecte où l'on peut déposer nos vieux portables qui seront recyclés par une société de travail adapté et réutilisés. De cette manière, nous aidons aussi des personnes en situation de handicap.

Vous avez un tel appareil, vous pouvez contacter l'Amicale pour voir comment le lui faire parvenir.

Si l'excursion vous intéresse, nous sommes également à votre disposition pour tout renseignement.

Contact : Yvon LECERF
El Rowe 25A - 4550 NANDRIN
04/371.28.29 0472/33.97.75
lecerfyvon@skynet.be



La vache à glace

« Née de la nature, ajustée pour et par des amoureux de glace »... C'est cet adage qui correspond à notre activité depuis sa création en 2011.

Nous avons à cœur de sélectionner nos ingrédients avec soin et nous sommes convaincus que leur qualité et leur fraîcheur déterminent le goût et la générosité de nos produits (tant pour les glaces et sorbets que pour les coulis de fruits et de chocolat, ...).

Pour la base des glaces, l'ingrédient principal est le lait. Il provient d'un petit troupeau d'une quarantaine de vaches exclusivement nourries à l'herbe et traites matin et soir - à la main - par les soins du fermier. Moins de 10 minutes s'écoulent entre la traite et le lancement du processus de fabrication de la glace... Vous comprendrez sur place ;=). Les œufs qui interviennent également dans la fabrication sont issus de poules élevées en plein air et certifiés « Agriculture biologique ». À partir de la base que nous obtenons, qui est une sorte de crème anglaise, nous réalisons des infusions pour chaque parfum à partir des gousses de vanille de Madagascar, de notre ganache de chocolat belge, de notre extrait de café, ...

Pour les sorbets, nous utilisons exclusivement des fruits frais (hormis pour les fruits de la passion). Ils proviennent de producteurs locaux, du verger matinal de Liège et de notre verger de petits fruits.

Du coup, les parfums proposés varient tout l'été au fur et à mesure de la saison. On démarre souvent avec les derniers agrumes et la rhubarbe pour terminer avec la myrtille et les fruits des bois, en passant par le melon et la framboise...

Les glaces et sorbets sont proposés à emporter en cornet, pot et coupe à la roulotte à Villers-le-Temple ainsi que chez un partenaire le Vert'G à Bonnelles (attention horaires différents !). Des barquettes de 0,5l et de 1l sont également disponibles (2,5l et 5l sur commande). Parmi nos spécialités et pour se mettre l'eau à la bouche : le sorbet fraise, la Rocher des Templiers qui est composée de chocolat praliné, de noisettes caramélisées, d'amandes et d'éclats de chocolat blanc... et notre crème fraîche au siphon...



Pour les horaires, l'idéal est de les confirmer à l'aide du site internet ou grâce à la page Facebook. Pour cette saison 2018, la vache à glace sera ouvert edès le 1^{er} juin jusque début septembre, du vendredi au dimanche de 14h00 à 21h00 et 22h si beau temps.

Adresse de la roulotte : 10 rue de la ferme de l'Abbaye, 4550 Villers le Temple.

Plus d'informations sur la page Facebook et sur le site : www.lavacheaglace.com

À bien vite

La Ferme de l'Abbaye

Nous voulons tous que notre commune garde de sa ruralité. Et qui dit ruralité dit agriculture.

Allons donc à la rencontre de quelques-unes de nos fermes en activité, nos fermes qui vivent ! Fermes familiales, qui se transmettent de génération en génération et qui gardent les traces d'un dur labeur et d'un métier exercé avec passion.



La ferme de l'abbaye est réputée comme « une magnifique exploitation, exceptionnelle par son homogénéité et son état de conservation. » (extrait du Patrimoine Monumental de Wallonie. Tome 16/2)

Cette ferme en carré, construite en briques et moellons de calcaire au XVII^e siècle, est une ancienne dépendance de l'abbaye cistercienne du Val Notre-Dame à Antheit. Elle est monument classé depuis 1982, pour sa façade et ses toitures à croupettes. L'élément le plus marquant de la façade est le portail ou entrée charretière, dont la toiture est dite à la Mansart. Sur cette tour-porche côté cour, on peut voir les armoiries de l'abbesse Barbe de Senzeille-Soumagne, ainsi que la date de construction, 1780. Le corps de logis porte lui la date de 1779.

Autrefois propriété de la famille de Radiguez, puis exploitée par la famille Halleux, la ferme de l'abbaye est maintenant la propriété de la famille Vandenschrick. Succédant à leur père Jacques et leur oncle André, Paul et Alain ont repris la ferme en 1992. Alain en est l'exploitant et Paul s'occupe de la partie administrative.

L'exploitation compte environ 140 ha de terres, situées aux alentours de la ferme, principalement dans la campagne entre Villers et Yernée. C'est une ferme mixte, aux spéculations diversifiées. D'abord un cheptel, d'une centaine de bêtes, qui compte surtout des vaches mixtes elles aussi, à la fois viandeuses et laitières, croisement entre la Holstein, excellente vache laitière mais fragile, et d'autres races, ce qui permet d'obtenir une vache plus rustique et moins vulnérable. La ferme de l'Abbaye fait partie de la coopérative Fairebel, pour une rétribution équitable des producteurs laitiers.

Les autres spéculations de la ferme se répartissent entre betterave, pomme-de-terre, pois, lin, colza, fro-

ment, épeautre et escourgeon (orge d'hiver). La nourriture du bétail est principalement issue des cultures de la ferme : herbe pré-fanée, froment et pulpe de betterave déshydratée.

Alain est fier et heureux de dire que, si la ferme de l'Abbaye a cette réputation de « magnifique exploitation, exceptionnelle par son homogénéité et son état de conservation », c'est grâce au souci qui a prévalu, de génération en génération, de préserver le caractère architectural de ce riche élément de patrimoine. Les colonies d'hirondelles de fenêtre et de cheminée qui y nichent d'année en année depuis des siècles doivent leur en être reconnaissantes elles aussi. Les différentes restaurations entreprises, surtout par son père Jacques Vandenschrick, ont toujours été des restaurations exclusivement intérieures, en tirant le meilleur parti des vieux bâtiments tout en préservant leur qualité architecturale extérieure.

Ce sont là, il faut le souligner, des contraintes au développement de l'exploitation car les vieux bâtiments agricoles, les vieilles étables ne sont plus compatibles avec les nouvelles impositions de la PAC européenne. Par exemple, la traite se fait ici « en étable entravée » alors que les normes actuelles imposent dorénavant la généralisation de la stabulation libre, impossible à installer dans les étables de la ferme.



Malheureusement, et Alain le déplore, les nouvelles normes et réglementations imposées par la PAC signent l'arrêt de mort des anciens bâtiments agricoles, condamnés à se trouver d'autres affectations/destinations.

Et c'est peut-être ce qui empêcherait la reprise de la ferme par un jeune agriculteur. Car, accrochée au vallon du ruisseau du Wétai, cernée par deux rues de village habitées, la ferme ne se prête pas à des agrandissements ou à des extensions en rapport avec les pratiques de l'agriculture contemporaine et future.

Mais restons dans le présent en nous réjouissant que, loin d'être une ferme robot, la ferme de l'Abbaye nous propose des produits de chez elle. **Lait, crème et principalement le beurre (salé ou non salé) sont en vente à la ferme. Et depuis quelques années, une nouvelle diversification, qui ravit les babines, est proposée par La Vache à Glace (voir ci-contre)**

Commémoration du 8 mai à Nandrin

Ce dimanche 6 mai, prélude aux commémorations du Victory Day, un peu partout dans le pays. Cette date du 8 mai marque la fin du plus meurtrier des conflits de l'Histoire de l'humanité: la Seconde Guerre mondiale. Ici à Nandrin, le ciel était bleu et le soleil brillait pour rendre hommage aux différents héros qui ont hélas aussi été les victimes durant ce terrible conflit.



**When sport meets rock
ready?**



TRAIL & JOGGING | SAT 18 AUG | 17:30

3 DAYS OF PEACE & MUSIC AT NANDRIN



NANDRIN FESTIVAL

1 DAY
30,00€

3 DAYS
60,00€

ARNO TJENS MATIC
FRONT242 | LESGAUFF'S
BIRD PEN | DELTA
LES DÉMÉNAGEURS | ALLEZ ALLEZ
PALE GREY | NOA MOON | PIANO CLUB
DOLE | PARADE GROUND | WE ARE WAVES | KING CHILD
ELVIS BLACK STAR | BACON CARAVAN CREEK | ...

17 | 18 | 19-08-18

INFO & RESERVATION



NANDRINFESTIVAL.BE




















LE GAL PAYS DES CONDRUSES

VOUS ACCOMPAGNE VERS LA

TRANSITION ENERGETIQUE

DE LA COMMUNE DE NANDRIN





Rénovation Energétique



Bois-Energie



Hydro-électricité



Photovoltaïque



Biométhanisation



Eolien

Que vous soyez

- Une entreprise
- Un commerce
- Un(e) citoyen(ne)

Impliquez et informez-vous des

- Réunions
- Visites
- Aides et Possibilités d'appuis

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion via

✉ energie@galcondruses.be

f Gal Pays des Condruses

🌐 www.galcondruses.be

GAL Pays des Condruses—16 rue de la Charmille—4577 Modave

Tel : 085/27.46.10

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)





L'Europe investit dans les zones rurales !

Herbicides interdits !!

D'ici l'interdiction totale des herbicides (PPP - produits phytopharmaceutiques) en juin 2019 et depuis le 1^{er} septembre 2014, certaines réglementations sont déjà en vigueur.

Nous vous les rappelons :

Au niveau des espaces publics, depuis le 1^{er} juin 2014, plus aucun trottoir ou allée publique bordés par un caniveau, un filet d'eau ou un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés avec des herbicides ou autres produits phytopharmaceutiques.

Pour rappel, sur base du règlement de police (art.1054 et 106), chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe. Cela implique que vous devez également, en tant que citoyen, respecter l'interdiction de

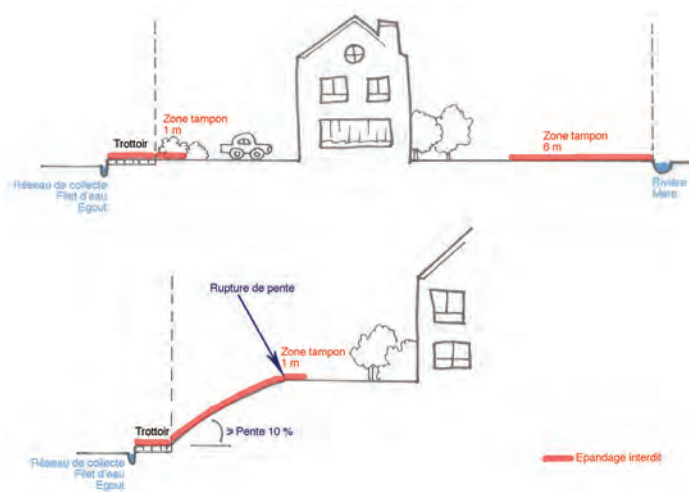


l'utilisation d'herbicides imposée à la commune.

Interdit : pulvérisation en bordure d'un filet d'eau et d'un avaloir.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, il convient aussi de respecter des « zones tampons » sans pesticides :

- les terrains bordés par des trottoirs pourvus d'un filet d'eau ne peuvent pas être pulvérisés à moins d'un mètre de celui-ci ;
- les terrains bordés par un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés à moins de six mètres de celui-ci ;
- si ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau ou bordés par un cours d'eau) comportent une pente de plus de 10%, on ne peut pas pulvériser à **moins** d'un mètre du sommet de la pente..



ZERO PHYTO, plus que un an !!

A partir du premier juin 2019, plus aucune utilisation de produits phytopharmaceutiques (**herbicides, insecticides, fongicides...** bref tous les « pesticides ») ne sera autorisée.

Des brochures sont disponibles sur demande à l'administration communale ou téléchargeables sur le site.

- Adalia asbl, MLE, Parc du Jardin Botanique, rue Fusch,3, 4000 Liège
Tél: 04/250.95.82
info@adalia.be - www.adalia.be
- Comité régional PHYTO, CORDER asbl, Croix du Sud 2, boîte L7.05.03, 1348 Louvain-La-Neuve
Tél: 010/47.37.54
crphyto@uclouvain.be - www.crphyto.be
- Pôle de Gestion Différenciée : 0800/11 901

Inondations, tontes de pelouse et déchets

En page 6, nous vous rappelons l'article 40 du règlement provincial sur les cours d'eau non-navigables, qui interdit le dépôt de tous matériaux ou produits à moins de 3 mètres de la berge.

Voyez ici une illustration de ce qui est interdit.

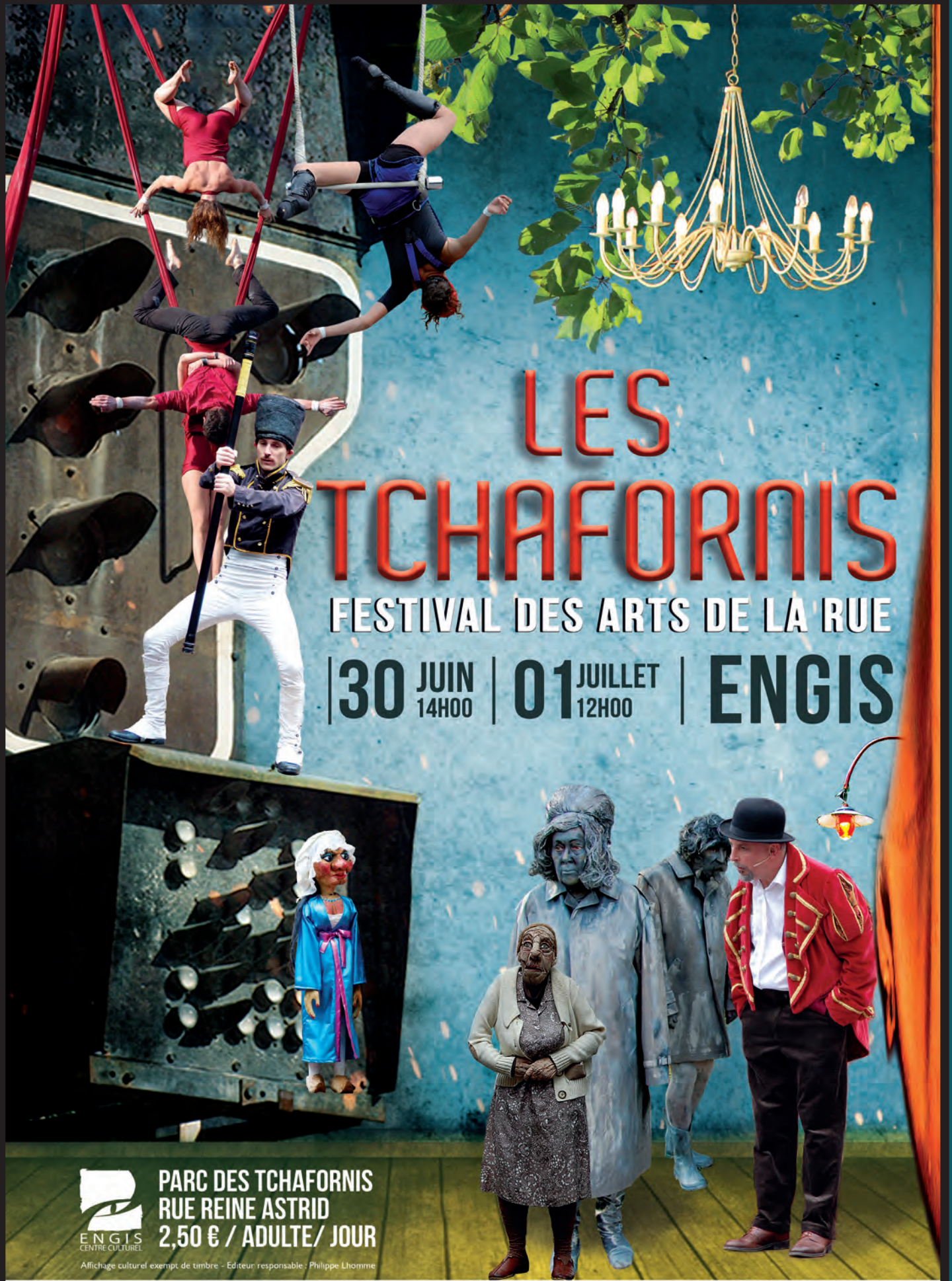


Les tontes de pelouse en bas de la berge ont été emportées par le courant. Elles risquent de s'accumuler devant un tuyau ou au bas d'un pont et d'empêcher le bon écoulement de l'eau. Après ce seront les terres de la berge qui seront érodées et emportées car il n'y a plus aucune végétation pour la maintenir.

L'herbe répandue dans un cours d'eau est bien sûr "biodégradable"! Mais cette transformation ne se fait pas sans dommages pour le cours d'eau: réduction de la teneur en oxygène dissous, colmatage des fonds par les résidus, pollution visuelle, étouffement de la végétation herbacée des berges qui en sont fragilisées et s'érodent plus facilement...

Rendez-vous donc au parc à conteneurs avec vos tontes de pelouses ou compostez vos déchets végétaux à domicile... mais ailleurs que sur la berge!

De plus, évitez de tondre jusqu'à la crête de berge. Préférez laisser la végétation naturelle s'installer ou aidez-la en introduisant quelques espèces indigènes des milieux humides (iris des marais, baldingère, reine de prés...). Elle aidera au maintien des berges.



LES TCHAFORNOIS

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

| 30 JUIN 14H00 | 01 JUILLET 12H00 | ENGIS

 **PARC DES TCHAFORNOIS**
RUE REINE ASTRID
2,50 € / ADULTE / JOUR

Affichage culturel exempt de timbre - Editeur responsable: Philippe Lhomme

- | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Aïkido

Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL
0472/23.55.92
- Courriel : Jacques MAINIL
jg.mainil@uliege.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 35 et 70 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 11h à 12h30
vendredi de 9h à 10h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Tai Chi Chuan : 0472/25.89.90

Initiation: le mercredi de 18 à 19h

Enchaînements: le lundi de 18 à 19h

Ju Jitsu : 0472/23.36.06

Yoga : 04/372.00.12

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly
À partir du lundi 4 septembre

Tous les lundis

18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 à 21h30 : plus de 15 ans

Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Facebook : united family dance school
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15
A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

• ETIREMENTS & Stretching

pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raiders nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

• GYM DOUCE (muscultation du tonus postural)

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire
Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

• MARCHE NORDIQUE

Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d'Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Activités jusqu'au vendredi 13 juillet

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraigneux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

United family dance school

HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY

Tous les lundis :

18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.

Cotisation annuelle : 100€

Compte : BE50 0018 1137 9818

Responsable : Charlotte Delmal

facebook.com/unitedfamilydanceschool

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Tous les Lundis de 19h15 à 20h15
Renseignements : 0476/943701

Cirque

Pour la 5ème année, à Nandrin, un atelier d'initiation aux arts du cirque et de la scène destiné aux enfants de 4 à 14 ans.

Chaque mercredi: jonglerie, équilibre, clown et jeux d'acteurs sont les principaux ingrédients d'un menu varié qui se verra couronné d'un spectacle de fin d'année.
infos : www.ducirque.be
maxime.lorquet@gail.com
0485/83.07.03

Bridge

Vous aimez les cartes ? Vous jouez ou aimeriez jouer au bridge ?



Rejoignez-nous, tous les mardis à 14 h. à la salle du Coude-à-Coude à Neupré pour le duplicate hebdomadaire
Ambiance conviviale
Renseignements :
www.neuprebridgeclub.be



**Voici notre équipe
« Je Cours Pour Ma Forme »
de cette session du printemps 2018 !**



Prochaine session en automne 2018

Informations au 085/51.94.78

Pétanque

TU AS LES BOULES ? Viens te détendre sur les pistes de pétanque du TC TEMPLIER !

Par l'entremise du CCCA, le TC TEMPLIER situé rue Piespré à Villers le Temple ouvre l'accès de ses pistes de pétanque aux aînés de la commune les mardis et jeudis de 15 H à 17 H (dans un premier temps et plus si affinités...).

Que vous pointiez ou tiriez, vous le ferez dans un cadre bucolique et aurez accès au clubhouse récemment rénové.
Bonnes parties à toutes et tous.





Au Billard Club
St-Severin - Nandrin
Place Ovide Musin 17
4550 Nandrin - 0472/637825

Richard WITKOWSKI : CHAMPION de BELGIQUE

UNIQUE dans les annales du club nandrinois et
comme le disait Stromaë, il est **FORMIDABLE...**



En effet, l'exploit est grandiose et récompense en premier lieu le joueur mais procure aussi énormément de joie, de satisfaction et de fierté à son club et à ses coéquipiers.

Comme dans tous les sports, décrocher ce titre est le summum de la carrière d'un sportif. Après avoir échoué à la 2^{ème} place il y a quelques années, cette fois Richard, tout en ne croyant pas à ses chances au départ, est parvenu à émerger en dépassant le favori lors du dernier match pour savourer la joie du sacre. Après avoir gagné le titre régional Liège-Luxembourg à Grâce-Hollogne en février dernier, c'est à Binche lors de la finale nationale de la 5^{ème} catégorie (70 points) à la partie libre (sur petit format) que notre joueur local a concrétisé ce moment fantastique. **TOUTES NOS FELICITATIONS**

Sylvain FIEVEZ, champion régional Liège-Luxembourg

Le sociétaire du club local a brillamment remporté le titre régional de la 5^{ème} cat. (60 pts) au cadre 38/2 (sur petit format).

Voulant contredire l'article du numéro précédent,

Sylvain tenait à prouver qu'il ne termine pas toujours deuxième. Bravo à ce sympathique joueur.

Alain DELHALLE, vainqueur de la coupe du Casino

Organisée par le BC Momalle à la partie libre (sur PF), cette compétition a vu notre membre l'emporter haut la main lors de la finale en gagnant ses 4 matchs joués dans sa nouvelle catégorie (55 pts) et en frôlant même de nouveau la promotion à la catégorie supérieure.

Le potentiel de ce joueur dans cette discipline est important et amènera encore beaucoup de satisfaction si le moral demeure en harmonie avec le reste. En effet, suite aux circonstances de cumul avec 3 finalistes nationaux le même weekend (R. Witkowski à Binche et son frère Michel à Nandrin), Alain s'est rendu seul à sa finale nationale à Courtrai où il était le favori également pour le titre de champion de Belgique en 7^{ème} cat. libre.

Il échoue malheureusement à la 4^{ème} place et devra reporter cet espoir la saison prochaine en 6^{ème} cat. Cela va demander de nouveau de longs mois de préparation mais le jeu en vaut la chandelle car il en est capable !

Michel WITKOWSKI en finale du championnat de Belgique à Nandrin

Malgré l'opportunité et l'avantage de jouer sur ses billards, le président nandrinois n'a pas réussi à égaler l'exploit de son frère Richard et a terminé à la 6^{ème} place de cette finale nationale de la 3^{ème} cat. (120 pts) à la partie libre (sur PF). Cette dernière a été remportée par un autre francophone et ami, Paul Van Lunter du BC Jambois.

Willy MATTHIJS, 4ème en finale régionale

Le Hutois du BCSSN n'a lui non plus pas profité du fait de jouer sur son matériel habituel pour décrocher le titre de cette 4^{ème} cat. (22 pts) aux 3 bandes (sur PF). Cette discipline n'est effectivement pas sa spécialité mais le joueur nandrinois était quand même pointé comme un des deux favoris après les éliminatoires et confirmé après le 1er jour. Malheureusement, le samedi, Willy avait retrouvé toute sa vervelinguistique mais pas sportive ! C'est finalement le jeune Danny Beckers de Gemmenich qui remporte le titre, Willy terminant à la 4^{ème} place. Le potentiel est là aussi mais il faudra l'employer à bon escient la saison prochaine.

Claude CREFCOEUR échoue en finale de la Coupe de Belgique aux 3 bandes

Organisée cette année à Herstal sur le site de "La Fabrik", cette finale nationale a réuni dernièrement 64 joueurs provenant des quatre coins du pays et s'étant qualifiés après plusieurs tours éliminatoires. Comme

d'habitude, 2 coupes sont attribuées, chacune sur les deux formats, entre 32 participants sur petit billard et 32 participants sur grand billard (dont les grands joueurs belges comme Caudron, Merckx, Forthomme, Leppens,). Le directeur sportif de notre club faisait partie des 3 Liégeois sur le petit format et espérait sauver sa saison en réalisant un beau parcours.

Le tirage au sort du 1er tour n'était pas favorable à ces liégeois car il opposait d'entrée C. Crefcoeur à J-L. Horsch d'Herstal. La mauvaise entame du 1er set a ruiné les espoirs de l'Andennais du BCSSN car, battu d'un seul point après un beau mais vain retour, malgré une victoire éblouissante dans le 2^{ème} set, il était contraint de jouer les "penalties" pour départager. Il perd 5 - 4 contre un adversaire plus aguerri que lui dans cette discipline. Dans sa catégorie (22 pts), son potentiel est présent également mais une compétition aussi relevée ne permet aucun faux pas. Une préparation encore plus approfondie est absolument nécessaire la saison prochaine pour arriver plus loin.

Pour info, Claude Crefcoeur sera classé finalement 19^{ème} et les deux autres Liégeois J-L. Horsch et G. Ernst (Gemmenich), respectivement 8^{ème} et 5^{ème}, la 1^{ère} place revenant à l'anversoise E. Vervliet. Quant au grand billard, c'est le champion du monde, le Montois Frédéric Caudron, qui enlève la coupe avec une réalisation de moyennes extra-terrestres.

Divers

Une très bonne nouvelle vient de nous parvenir : le transfert de Raphaël SIMON vers le club de Nandrin. Habitant à Marchin, ce joueur très sympathique et très fort techniquement viendra rejoindre William VANMOSWINCK chez nous la saison prochaine. Ce sera un réjouissement de voir évoluer ces deux joueurs de haut niveau sous les couleurs du BCSSN.

Pour toutes les personnes âgées de 12 ans à ..., si vous êtes intéressé d'apprendre gratuitement à jouer au billard carambole (3 billes), un moniteur est présent le mercredi à 14h en notre local. Vous pouvez également prendre contact au 0473/474916 pour tout autre renseignement.



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin, pastel, peinture

Ouvert aux personnes de plus de 16 ans

Les vendredis de 18h45 à 21h30

Renseignements et inscriptions :

04/371.55.11 après 17h.

Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul.

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple

Quand :

- Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30
- les mardis de 14h à 17h

Contact : Huguette LACKMAN
085/511 399 ou 0495/497 239

Balade de l'été du PPNA

5km



Celle-ci aura lieu le dimanche 05 août à Wéris .

Rendez-vous habituel « Place Musin » à 14h00

Covoiturage habituel.

Une année riche en découvertes et expériences

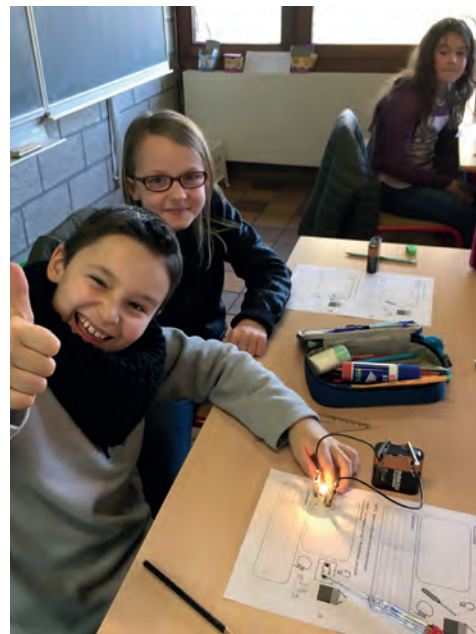
L'année scolaire 2018-2019 s'achève. Elle aura été rythmée, outre le quotidien, par de nombreuses activités, sorties pédagogiques et classes de dépaysement qui font de l'école un lieu vivant d'apprentissages.

Notons parmi celles-ci la participation des élèves de cinquième année au projet FRAJA (Festival Rencontres Ateliers Jeunes Artistes) qui leur a permis de se produire sur la scène du centre culturel de Huy, la conférence-rencontre avec Simon Gronowski pour nos plus grands, un beau moment de partage et une implication pour le devoir de mémoire, la formation à la conduite responsable du vélo pour les élèves de quatrième année et le brevet vélo pour ceux de cinquième, la nuit à l'Atomium pour les plus jeunes, les classes d'art sur les thèmes du cirque et du rythme, les classes vertes au Moulin de Hosdent à Braives, les classes de mer à Cancale, le stage d'astronaute à l'Euro Space Center, les classes de neige pour et les multiples sorties des classes toutes prises en charge financièrement par le Comité scolaire.

Un tout grand merci aux bénévoles qui aident au quotidien dans différentes tâches telles la gestion des bibliothèques et le prêt des livres ainsi que la distribution des repas chauds, sans ces bénévoles, ces plus ne pourraient être mis en place.

Bien plus qu'une école...





NANDRIN

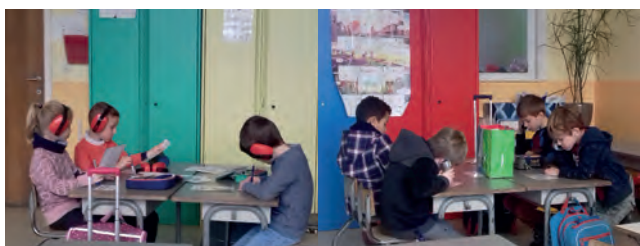
Enseignement communal



Activité en 2^{ème} année à l'école communale de Nandrin (Villers-le-Temple)

Lors de nos ateliers-lecture, nous découvrons quelques œuvres du peintre Henri Rousseau.

Nous observons qu'une végétation très abondante est souvent présente au sein de ses peintures.



Par la suite, dans un livre de la petite fureur de lire (« sortie de joueur » de Sophie Daxhelet) nous remarquons que certaines œuvres du Douanier Rousseau se sont cachées dans les illustrations. Nous décidons à notre tour de peindre à la manière de cet artiste pour embellir les rues de New York.

Parce que la vie n'a pas de prix...

Soucieux du bien-être des enfants qui leur sont confiés, les enseignants de l'école communale étaient en formation secourisme le 30 avril dernier. Une journée durant laquelle les connaissances théoriques et la pratique ont été abordées en collaboration avec la ligue francophone belge de sauvetage.



Différents aspects des situations d'urgence ont été abordés par le formateur : l'identification du problème, l'appel aux services de secours, la position latérale de sécurité, la réanimation, l'utilisation du défibrillateur ainsi que des thématiques plus particulières telles que l'obstruction des voies respiratoires et l'épilepsie.

Deux journées pour actualiser les connaissances de chacun et permettre de réagir de façon optimale en cas de nécessité...

Simon Gronowski, passeur de mémoire

A l'initiative des professeurs des cours philosophiques, les élèves de cinquième et sixième années primaires des deux implantations scolaires ont eu la chance de rencontrer Monsieur Simon Gronowski.

Issu de la communauté juive, Monsieur Gronowski a échappé aux camps de concentration lors de la seconde guerre mondiale. Alors enfant, il a été arrêté avec sa mère par la Gestapo le 17 mars 1943 à Bruxelles puis détenu dans un camp de regroupement avant d'être poussé dans un wagon de train pour bétail. Il a pu s'échapper du train qui le conduisait à Auschwitz grâce à la complicité de résistants. Sa mère et sa sœur n'auront pas cette chance...



Monsieur Gronowski entretient depuis de nombreuses années le devoir de mémoire en mettant en garde les jeunes contre le mépris, la haine et l'exclusion ; comme il le dit, il souhaite transmettre son amour de la tolérance.

Et ce Monsieur a donné une grande leçon d'histoire et de tolérance à nos élèves qui l'ont écouté dans un silence religieux. Et c'est vrai qu'on est captés par ce témoignage bouleversant, cette histoire que raconte Monsieur Gronowski : l'histoire d'un enfant de 11 ans qui vivait heureux avec ses parents et sa sœur et qui, du jour au lendemain s'est retrouvé dans un camp de regroupement puis qui a été transporté comme du bétail vers un endroit dont il ignorait tout et d'où ne sont jamais revenues sa mère et sa sœur.

Il nous a raconté également cette rencontre avec un ancien garde du camp de regroupement qui, à l'aube de sa mort, plus de 60 ans plus tard, avait demandé à obtenir le pardon de Simon Gronowski ; pardon que celui-ci lui avait donné lui permettant de partir sereinement avec ce poids en moins sur la conscience.

Les élèves ont été particulièrement touchés par son témoignage et ont donné à ce grand Monsieur de belles preuves d'amour.

En les quittant, Monsieur Gronowski leur a lancé un grand « I love you ».

Une belle rencontre, un beau moment, un souvenir inoubliable...

Théâtre

«Sérieux c'est guerre notre truc»

Elles ont déjà accueilli les plus grands artistes comédiens et musiciens actuels. Ces 11 et 12 mai, c'était au tour des élèves de 5e année de Villers-le-Temple de fouler les planches du Centre culturel de Huy.

A l'occasion du FRAJA 2018, (Festival Rencontre Ateliers Jeunes Artistes), nos 15 jeunes talents ont présenté leur pièce de théâtre entièrement créée et montée avec l'aide de Stany Paquay, comédien-animateur du Centre culturel. Depuis le début de l'année scolaire, Stany est venu tous les lundis animer des ateliers théâtre avec les élèves de 5e primaire dans le but de monter un spectacle.

Très vite, le thème de la guerre s'est imposé et les élèves ont commencé à créer autour de ce fil conducteur.

Le résultat final, "Sérieux c'est guerre notre truc" est le titre du film d'un réalisateur très connu qui, à l'occasion des 30 ans de la paix dans le monde, invite les gens à se souvenir de l'importance de vivre en paix. Ce film présente deux bandes d'enfants qui s'affrontent à la récréation l'une pronant le sérieux et l'austérité, l'autre le rire et l'amusement et c'est à coups de blagues Carambar que ces derniers vaincront.

C'est une expérience très riche à travers laquelle les enfants ont appris à s'exprimer en public tant oralement que corporellement. Ils ont aussi pu découvrir une discipline artistique qui leur a permis de mieux se connaître et connaître l'autre par le plaisir d'une création commune.

De leur côté, les élèves de 6e primaire ne sont pas en



reste puisqu'eux aussi ont pu, toute cette année, pratiquer le théâtre avec leur enseignante, Madame Verpoorten. Après une période d'exercices pratiques, ils ont travaillé sur la pièce de théâtre qu'ils présenteront à leurs familles le 20 mai prochain à la salle communale de Saint-Séverin.



Appel aux bénévoles

L'école communale recherche pour la rentrée de septembre des bénévoles, dans l'implantation de Villers-le-Temple, pour la distribution des repas chauds le jeudi entre 11h30 et 13h30 et la gestion de la bibliothèque (prêt aux élèves, rangement,...) un jour/semaine entre 13 et 14h.

Vous êtes à la recherche d'une bonne action et aimez le contact avec les enfants, contactez Yves Melin, le directeur, au 0474/760479.

Lecture

Le club des cinq contre-attaque

François, Mick et Annie sont arrivés à Kernach pour passer une semaine de vacances aux côtés de leur cousine Claude et de son chien Dagobert. Ensemble, ils forment le club des cinq.

Rapidement, ils trouvent la remplaçante de la cuisinière habituelle très mystérieuse et pas très sympathique. Ils décident alors d'aller camper sur leur île où ils avaient vécu une formidable aventure l'année précédente. Là-

bas, ils vont vite s'apercevoir qu'il se passe quelque chose d'anormal.

Ce livre, qui fait partie d'une longue série, est très amusant et facile à lire. L'auteur, Emid Blyton, m'a emportée dans une grande aventure palpitante et remplie de mystères. Les problèmes s'enchaînent ce qui fait qu'on ne s'ennuie jamais durant notre lecture.

De façon générale, tous les « club des cinq » que j'ai lus m'ont plu mais celui-ci m'a absorbée, tellement il était passionnant. Je recommande ce

livre aux enfants entre 9 et 12 ans, plus jeunes, ils risquent de ne pas tout comprendre.

(Lou Neutjens)

Le bloc-notes de Louise Festival de Cannes, nous voilà !

Candice et Louise sont deux jeunes filles qui vont bientôt passer le bac en France. Mais quand Candice annonce à Louise que sa cousine veut bien les loger un week-end à Cannes dans son appartement, Louise est folle de joie et demande la permission à sa mère en promettant qu'elles étudieront un maximum, même

si c'est le festival.

Les voilà toutes les deux parties dans une aventure qu'elles ne sont pas prêtes d'oublier...

Mais le seul problème c'est qu'elles n'ont aucune entrée pour des soirées délirantes... Vont-elles y arriver?

J'ai vraiment adoré ce livre il y a tout le temps de l'aventure et du suspense. Pour les filles qui aiment des récits dans ce genre je vous le conseille...

(Charlotte Marin et Marion Michau)

École St Martin Nandrin

La guerre, ça me regarde !

Dans le cadre du cours de citoyenneté, les élèves de cinquième année de l'école Saint-Martin de Nandrin ont vécu une animation dirigée par la Croix-Rouge de Belgique. L'objectif global de l'animation était d'éveiller la conscience citoyenne et solidaire des élèves afin d'exercer leur esprit critique, de développer des valeurs démocratiques de prise de décisions et d'exprimer la coopération.



Cette animation s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, il y a eu une présentation de la Croix-Rouge. Les élèves ont regardé un petit film expliquant les conditions dans lesquelles est née l'organisation et ont reçu une explication des différentes missions accomplies (protection de la santé, action de solidarité, sensibilisation humaine, intervention lors des catastrophes ...). Ensuite, ils ont participé à un jeu coopératif dont l'objectif commun était de permettre à deux enfants de rejoindre un village. Ils ont été confrontés à des situations que l'on peut rencontrer dans un conflit armé. Les équipes devaient réagir en adéquation avec le respect de la dignité humaine. Pour conclure, il y a eu une synthèse et une verbalisation des nouveaux apprentissages. Cette prise de recul a permis d'appréhender le vivre ensemble et a incité à agir pour plus de justice et de respect.

Voulant faire de ce projet une activité fonctionnelle, nous avons proposé à nos élèves qu'ils expriment leurs sentiments à travers une œuvre d'art (à la manière de Daniel Viéné). Cette fresque géante est exposée sous le préau de l'école. Ils ont aussi tenu un stand lors de la fancy-fair et ont fait part de leurs apprentissages : respect de la dignité humaine en temps de guerre, empathie et accueil des étrangers.

Ce fut un projet porteur de sens et motivant pour nos élèves. Il aura permis de réduire l'indifférence, la peur et l'impuissance face à la guerre et aura fait découvrir des valeurs et des attitudes essentielles pour vivre ensemble.

Madame Stéphanie et madame Hélène

La fête de l'école

Cette année, la fête de l'école Saint-Martin avait une connotation particulière.

Il avait été décidé de réunir en un seul événement la fête des parents et la fancy-fair, qui se déroule traditionnellement fin juin.

Placée sous le signe du soleil, cette journée fut sans conteste un vrai succès populaire. Les parents, grands-parents et amis étaient présents en nombre pour assister aux différents spectacles proposés par les élèves. Les prestations avaient été divisées en trois parties, séparées chacune par un entracte de 15 minutes : les parents pouvaient donc assister à la séquence de leur choix et souffler davantage entre les séances, le bar extérieur permettant d'éviter la déshydratation...



Les enseignants étant plus disponibles (pas d'enfants à surveiller), ils accueilleraient petits et grands aux différents stands : pêche aux canards, château gonflable ou encore jeu de massacre ont rencontré un vif succès. Sur la scène, c'étaient les petits qui clôturaient les représentations.

Avec un petit quart d'heure de retard, le président de la tombola annonça alors les heureux gagnants de celle-ci. Il était déjà temps de se rendre à la caisse pour le repas du soir. Coachée par Jacques, le bras droit d'Éric, l'équipe du comité de parents fut à la hauteur de l'événement : plus de trois cents repas servis. Un délice ! En soirée, le dj de service proposa un « blind test » aux rescapés de la journée. Une dizaine d'équipes prit part au jeu. L'ambiance était au rendez-vous. Heureusement que les bancs et les tables de l'école sont solides !

Les trois premières équipes furent récompensées

par un super lot de quatre invitations pour différents concerts au Live&Café...

D'après les échos recueillis, cette nouvelle formule a séduit le public. En route pour l'édition 2019 !

Un devoir pas comme les autres

Depuis quelques années, la commission « bien-être » de l'école St-Martin veille à offrir aux élèves de l'école les conditions optimales pour être heureux en récréation. Tout est mis en œuvre pour que petits et grands s'épanouissent avec leurs camarades lors des temps libres. De nombreux projets ont déjà vu le jour, grâce notamment au soutien des comités de l'école.

Cette année, les membres de la commission, qui sont des enseignants ou des accueillantes extrascolaires, ont proposé aux enfants un devoir pas comme les autres...

Avant les vacances de Pâques, chaque élève de l'école a reçu une feuille avec comme consigne d'imaginer et de réaliser un jeu pour la cour de récréation.

Ce jeu devait répondre à certains critères pour être validé par les membres de la commission. Conçu pour

être utilisé à l'extérieur, il devait être artisanal, réalisé avec des matériaux ordinaires, solide et surtout sans danger pour tous les enfants.

Trois semaines plus tard, madame Véronique, porteuse du projet, recevait une trentaine de candidats, avec des réalisations individuelles ou collectives, répondant toutes aux critères imposés. Le résultat était bluffant !

Inutile de dire que les mamans, papas et grands-parents avaient pour la plupart joué un rôle, de près ou de loin, dans la réalisation des travaux de vacances...

Lors de l'accueil du mercredi, quand toute l'école est réunie, les enfants présentaient fièrement les prototypes aux autres élèves de l'école. Ce fut l'occasion d'en expliquer les règles, qui devaient impérativement être simples, pour permettre au plus grand nombre de joueurs de participer.

Depuis lors, les jeux sont régulièrement sortis et utilisés en récréation, pour le plus grand plaisir des enfants.



Nous proposons à vos enfants :

- Une classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans
- Des garderies organisées gratuitement à partir de 7h jusqu'à 18h30
- La possibilité de prendre un potage à midi (deux jours par semaine) et un dîner chaud le vendredi, préparé par l'asbl Devenirs, avec des produits bio de première qualité
- Des infrastructures confortables, une plaine de jeux et de sports
- Un enseignement de qualité, une pédagogie favorisant des apprentissages efficaces, un projet de bien-être à l'école
- Une méthode de lecture gestuelle en 1^{ère} année
- Des cours de langues au choix (anglais ou néerlandais)
- De nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - des parrainages entre classes - une ouverture vers le monde - le respect de l'environnement et de la santé - des activités sportives, culturelles et musicales variées - un élevage de chèvres, un poulailler et un potager - de multiples sorties pédagogiques ...
- Des rencontres fréquentes avec les parents et une collaboration permanente
- Une ambiance chaleureuse (association de parents, club de foot, chorale pour adultes, comité jogging)
- Un message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences

Notre site internet à visiter : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous défendons. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, durant l'année scolaire ainsi que pendant toutes les vacances, en téléphonant au 085/51.21.28 !

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - 0471/78.89.23 - saintmartin.nandrin@skynet.be
Direction : Jean-Claude WILMES - Paul ELOY (dès le 1/9/2016)

Agenda

Juillet	
5	Excursion de l'amicale des aînés de Nandrin (P. 9)
5	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
9	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
19	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
21	Fermeture des Recyparcs (fête nationale)
23	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
27	au 30 : Fête de Villers-le-Temple
Août	
2	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
13	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
15	Fermeture des Recyparcs (assomption)
16	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
17	au 19 : Nandrin Festival (P. 12 & 13)
27	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
Septembre	
3	Rentrée scolaire
5	Don de sang à Neupré
6	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
8	& 9 Journées du patrimoine
10	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
13	Don de sang à Nandrin
16	Fêtes de Wallonie
20	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
24	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
27	Administration communale fermée



Horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00

Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00

Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00

jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00

vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00

samedi : 9h30 à 13h00

La « Boîte à Livres » à Fraineux

Tous les goûts et pour tous les âges

Polars, livres d'histoire, livres pour enfants, romans à l'eau de rose, romans d'aventure, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Des livres que l'on vient déposer en très bon état font le bonheur de l'un et des autres.

La boîte à livres de Fraineux à l'initiative de deux riveraines continue à faire circuler et partager des livres. Régulièrement, quelqu'un vient à la boîte, cela fonctionne vraiment bien.

Victor Hugo en personne aurait beaucoup aimé cette tendance de partage de livres, lui qui un jour déclara : « Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser : mettez des livres partout » A bon entendeur....



État-civil

Naissances

CUVELLIER Juliette	19/02/2018
YILMAZ Onur	23/02/2018
DELREE Eliot	15/03/2018
SAROLEA Louise	21/03/2018
BECK Oscar	03/04/2018
VANDERVOORT Kimya-Bernadette	30/03/2018
CLOSSET Naïs	20/04/2018
LECOMTE Liliana	23/04/2018
LEPIEMME Léna	26/04/2018
OPITOM Jeanne	27/04/2018
THONARD FERMINE Maxence	30/04/2018
SCHOUTEDEN Manon	02/05/2018
BEAUFORT Léon	04/05/2018

Mariage

HUYBRECHTS Edouard et DE MOFFARTS Ludmila	28/04/2018
GROSJEAN Gaspard et HALLOY Morgane	26/05/2018

Décès

PAQUES Armande	07/09/1928 - 02/03/2018
EVELETTE Antoine	28/01/1941 - 07/03/2018
SEPUL Aline	07/01/1993 - 26/03/2018
JADOT Richard	06/11/1940 - 28/03/2018
GENERALI Lina	10/11/1931 - 19/04/2018
RESIMONT Josée	15/11/1925 - 20/04/2018
MARECHAL Gabrielle	19/06/1931 - 01/05/2018
HUYGEN Jacqueline	08/10/1940 - 01/05/2018
BEAUPAIN Renée	30/12/1927 - 24/04/2018
DETHIER Christian	23/11/1948 - 04/05/2018
BEAUMONT Suzanne	09/06/1920 - 08/05/2018
JACQUEMIN Annette	17/07/1931 - 14/05/2018
DEJACE Marie	11/05/1950 - 15/05/2018
BERNARD Eveline	01/04/1923 - 20/05/2018

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 13 septembre 2018

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 5 septembre 2018

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2018,

auront lieu :

- 5 juillet
- 4 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be



BE-Alert: alerté directement en situation d'urgence

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? Nous aimerions pouvoir vous avertir en cas de situation d'urgence dans notre commune. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose à présent de BE-Alert, un nouveau système qui vous informe immédiatement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone.

BE-Alert

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant aux autorités de vous informer en cas d'incident. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer un message à tous ceux qui pourraient être impactés par la situation d'urgence grâce à Be-Alert. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Des informations officielles, correctes, directement de la source.

BE-Alert utilise plusieurs canaux pour alerter les personnes concernées. Le message d'alerte peut être transmis par écrit via un sms, ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe ou encore via un email. BE-Alert a la capacité nécessaire pour avertir un grand nombre d'habitants via plusieurs canaux différents en même temps.

Soyez averti, où que vous vous trouviez

Vous pouvez recevoir un message Be-Alert de deux manières. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer une alerte sur base d'une liste d'adresse. Il est donc très important de vous inscrire à BE-Alert pour que vos coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous habitez à Nandrin et travaillez à Liège ? Enregistrez les deux adresses et restez toujours informé. En cas d'importante situation d'urgence, un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système, lorsque vous allez une journée à la mer ou lorsque vous allez dans un centre commercial...

L'inscription est totalement gratuite.

Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement et gratuitement sur www.be-alert.be. Complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

BE-Alert en 5 questions

Qu'est-ce que BE-Alert ?

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Le message BE-Alert peut être transmis via sms, téléphone ou email. Notre commune dispose dorénavant de BE-Alert.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be. Vous pouvez de la sorte être informé si quelque chose arrive chez vous. Vous voulez être alerté en cas de situation d'urgence au travail ou dans votre famille ? Vous pouvez aussi enregistrer ces adresses pour recevoir une alerte.

Je n'ai pas de smartphone. Puis-je aussi m'inscrire ?

BE-Alert peut envoyer un message via différents canaux. Vous pouvez être alerté via un sms, un email ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un smartphone.

Est-ce que BE-Alert est gratuit ?

Oui. Vous pouvez vous inscrire gratuitement via www.be-alert.be.

Que dois-je faire si je reçois un message de BE-Alert ?

Il vaut mieux suivre les recommandations du message. En cas d'incendie, il vous sera ainsi demandé par exemple de rentrer et de fermer portes et fenêtres. Faites-le aussi vite que possible.